

Décret

Générale

colonial

Décret n° 22 juin 1943 portant mutation de hauts fonctionnaires dans l'administration coloniale.

n° 22

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 juin 1943

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1943

Date du numéro
1 août 1943

VISAS

Le Comité français de la Libération Nationale.

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 fixant l'organisation et le fonctionnement du Comité français de la Libération nationale

Sur la proposition du Commissaire aux colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—M. BAYARDELLE, Gouverneur de la Côte Française des Somalis est chargé de mission en Afrique Equatoriale Française pour y exercer les fonctions de Secrétaire Général pendant l'absence du titulaire. Art. 2.—M. SALLER, Administrateur des Colonies, est chargé des fonctions de Gouverneur par intérim de la Côte Française des Somalis.

ALGER

le 22 juin 1943. De GAULE Par le Comité français de la Libération nationale : Le Commissaire aux Colonies
Giraud

RENE PLEVEN